

INFORMATION AUX FAMILLES

DEMANDE DE DEROGATION AU COLLEGE DE SECTEUR RENTREE 2020
ELEVES 5EME, 4EME ou 3EME.

Dans le cas d'une demande de dérogation à son secteur scolaire, il convient de compléter l'ANNEXE1 et de joindre les pièces mentionnées dans la notice explicative.

La notice explicative doit être lue attentivement : tous les motifs ministériels de demande de dérogation y sont mentionnés.

Seuls les dossiers de demande correspondants à ces motifs pourront être étudiés.

DATE LIMITE DE RETOUR DES DOSSIERS AU SECRETARIAT ELEVES
/ Mme DUBOIS :
Vendredi 10 avril 2020.

Cordialement,
Le Secrétariat élèves